

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 26 FEVRIER 2016**

Le vendredi 26 février 2016 à 21h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de Breuilpont sous la présidence de Monsieur Michel ALBARO, Maire.

Etaients présents :

Mmes Dominique DESROCHES, Ghislaine COLIN adjointes, MM. Frédéric BREMARD, Didier GIRARD adjoints.
Mmes Isabelle CLIQUE, Elisabeth GOARIN, Katia LEARD, Hélène LENORMAND, Sophie LEGRAND conseillères municipales,
MM. Christophe BABILLOT, Daniel FOUET, Wenceslas de LOBKOWICZ, Sébastien VALLENGELIER conseillers municipaux.

Absents / Pouvoirs :

M. Olivier BIDERE a donné pouvoir à Mme Hélène LENORMAND.

Mme Dominique DESROCHES est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance du 26 février 2016

A la demande de M. le Maire et après accord unanime des présents, est supprimé à l'ordre du jour la délibération suivante :

- Délibération autorisant l'engagement, la liquidation et le mandatement d'une dépense d'investissement par anticipation

L'ordre du jour de la séance du 26 février 2016 est ainsi modifié

- 1 - Délibération autorisant la dissolution du budget annexe de l'ancienne gare avec réintégration de l'emprunt de 70 000 € et du déficit ou de l'excédent d'investissement au budget principal.

Questions diverses et tour de table.

1 – DELIBERATION AUTORISANT LA DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'ANCIENNE GARE

Mme Dominique DESROCHES, Maire Adjointe explique aux membres du conseil, que le « Budget Annexe de l'Ancienne Gare » n'a pu lieu d'être, du fait de l'arrêt du projet initial en décembre 2014, et qu'il convient de le dissoudre au 31 décembre 2016 et de réintégrer dans le budget principal les écritures s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- ***De dissoudre le budget dit « Budget Annexe de l'ancienne gare » au 31 décembre 2016,***
- ***De réintégrer au budget principal communal l'emprunt de 70 000 €, ainsi que le déficit ou l'excédent d'investissement.***
- ***Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.***

TOUR DE TABLE – QUESTIONS DIVERSES

❖ Monsieur le Maire

- Informe le Conseil municipal que le regroupement de la CAPE avec les communautés de communes des Andelys et d'Écos a été accepté par le Préfet. Une première réunion d'information des délégués des 3 communautés a eu lieu à Giverny. Cependant, à ce stade aucune décision n'est envisagée ni sur le nom, le siège, la composition du futur conseil communautaire.
- Evoque aussi la question d'un éventuel regroupement de communes abordé lors de la séance précédente. La commune de Bueil semble ouverte à une telle perspective, alors que celle de Villiers en Désoeuvre l'a rejeté. Afin de nourrir les réflexions de Breuilpont un petit groupe de travail composé de lui-même, Madame Desroches et Wenceslas de Lobkowitz élaborera un document de travail faisant la synthèse de la problématique d'un tel éventuel regroupement. Ce document sera ensuite soumis pour discussion au Conseil

❖ M. Wenceslas de LOBKOWICZ :

- Demande s'il y a la possibilité de limiter la vitesse à 30 à l'heure rue du Mont Vallet, les véhicules ayant tendance à rouler trop vite... il lui été répondu qu'un point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil, à ce sujet...
- Demande si le nécessaire a été fait auprès de l'Association concernée, pour l'autorisation de stationnement sur la voie publique rue Saint Exupéry, il lui a été répondu qu'un courrier lui avait été adressé et que l'arrêté municipal de stationnement est en cours de préparation.

❖ M. Daniel FOUET informe que pour la collecte des bouchons par le CMJ pour l'association 276, il récupère la box à Rouen.

❖ M. Christophe BABILLOT informe qu'il y a eu 646 utilisateurs (adresses IP uniques) sur notre site internet.

❖ Mme Ghislaine COLIN informe que la réorganisation des archives se poursuit, elle devrait tenir les délais avec une prévision de fin de travaux pour fin mars.

❖ M. Frédéric BREMARD informe que les budgets ont été votés au Syndicat de Voirie, et que "Breuilpont était en première ligne". Sont ainsi donc prévus pour 2016 : l'aménagement du carrefour de Saint Chéron, et le ralentisseur sur le Domaine des Bois de St Chéron, pour 2017 : la voirie du Mont Vallet. Concernant les problèmes de remblaiement à l'étang de Chambon, il informe que ce dossier était très compliqué, suite à des notes d'autorisation faites par M. Achille Gouéry en son temps... et que ce dossier n'était plus du ressort de la commune de Breuilpont.

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.